



CONNAÎTRE L'ESSENTIEL DE LA PAIE

DURÉE

- ▶ 2 jours

PRÉREQUIS

- ▶ Pas de pré requis spécifiques

PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

- ▶ Chefs d'entreprise artisanale et leur conjoint collaborateur ou conjoint associé
- ▶ Créateurs d'entreprise artisanale, salariés, demandeurs d'emploi, ...

VALIDATION

- ▶ Attestation de suivi

EFFECTIF

- ▶ Entre 8 et 12 stagiaires

HORAIRES

- ▶ de 9h à 17h

LIEU

- ▶ Laxou

OBJECTIF

- ▶ Les multiples informations qui figurent dans le bulletin de paie sont d'une grande complexité pour le salarié comme pour les chefs d'entreprise d'où la nécessité pour chaque acteur de l'entreprise de maîtriser les composantes essentielles de la paie afin de limiter les risques d'erreur

CONTENU

- ▶ **Lire et interpréter le bulletin de paie**
 - ▶ Les différentes rubriques de la paie
 - ▶ Les mentions obligatoires et interdites
- ▶ **Calculer la rémunération**
 - ▶ Le salaire de base et ses compléments
 - ▶ les définitions du brut soumis à cotisation, du net à payer et du net fiscal
- ▶ **Rémunérer les heures travaillées**
 - ▶ Le décompte des heures
 - ▶ Les heures supplémentaires, les heures complémentaires
- ▶ **Indemniser les absences**
 - ▶ Les congés payés
 - ▶ La maladie, l'accident du travail, la maternité, la paternité
- ▶ **Gérer les avantages en nature et les frais professionnels**
- ▶ **Calculer les cotisations sociales**
 - ▶ Déterminer l'assiette des cotisations
 - ▶ les cotisations versées à l'URSSAF et à Pôle Emploi, CSG et CRDS, ...
- ▶ **Savoir calculer les exonérations de charges**

STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE

- ▶ Alternance d'apports théoriques et pratiques
- ▶ Exercices, études de cas et mise en situation
- ▶ Echange d'expériences
- ▶ Remise de supports de formation



TARIF

- ▶ Frais d'inscription : 50 €
- ▶ 700 €
- ▶ **Prise en charge possible, sous conditions*, par le Conseil de la Formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Grand Est pour les chefs d'entreprise inscrits au RM, leurs conjoints collaborateurs ou leurs conjoints associés. Pour les associés, nous consulter.**
- ▶ **Autres publics : nous consulter**

* Eligibilité de la demande conformément aux modalités de prise en charge du Conseil de la Formation de la CRMA Grand Est

www.cma-nancy.fr

adeline-vincent@cm-nancy.fr • 03 83 95 60 46

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle

4 rue de la Vologne • 54520 LAXOU

☎ 03 83 95 60 60 • Fax 03 83 95 60 30

